



CO'giter

Objectif Zéro déchet

C'est aujourd'hui un véritable défi citoyen qui est lancé aux habitants pour réduire les déchets, les trier et les valoriser. Avec sa politique Zéro déchet, la Métropole met les moyens en termes de collecte, d'équipements à disposition des foyers (bacs de collecte, composteurs collectifs ou individuels, points d'apport volontaire, déchèteries), ainsi qu'en infrastructures lourdes. Amétyst, le centre de méthanisation, a vu cette année la création d'une ligne verte qui permettra de valoriser le tri citoyen de la poubelle orange en un compost équivalent bio. Le défi : réduire nos 270 kg du bac gris par habitant et rejoindre les 150 kg obtenus à Besançon chaque année. Encore faut-il que chacun adopte les bons réflexes, en commençant par réduire au maximum sa production de déchets et en triant ceux qui n'ont pas pu être évités. Plongée dans les coulisses de nos poubelles.

90

**MILLIONS
D'EUROS
DE BUDGET
PAR AN**

**CETTE SOMME ENGLOBE
LA COLLECTE, LE TRI, LA
VALORISATION DES DÉCHETS
ET LE TRAITEMENT ULTIME.**

Il y a urgence à réduire nos déchets

La politique menée par la Métropole en termes de déchets est une politique de rupture. Nous sommes désormais sur un territoire Zéro déchet. Pour cela, il est important de modifier les habitudes de consommation en achetant des produits durables et non à usage unique. Les déchets tout de même produits doivent être triés pour être recyclés ou compostés.

“ On aura réussi si d'ici 2024, nous collectons 10 000 tonnes de restes alimentaires par an ”



François Vasquez, vice-président délégué à la collecte, tri, valorisation des déchets et politique Zéro déchet, conseiller municipal de Montpellier

L'information au plus près des habitants

Depuis le 1^{er} janvier, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire stipule que les syndicats sont chargés « d'informer les copropriétaires des règles locales en matière de tri des déchets et de l'adresse, des horaires et des modalités d'accès des déchèteries dont dépend la copropriété. Cette information est affichée de manière visible dans les espaces affectés à la dépose des ordures ménagères par les occupants de la copropriété et transmise au moins une fois par an à ses occupants, ainsi qu'aux copropriétaires. »

Un défi lancé à tous

« Nous avons l'ambition de mettre en place un territoire Zéro déchet. C'est un défi collectif qui nécessite la participation de chacun au quotidien », explique François Vasquez, vice-président délégué à la collecte, tri, valorisation des déchets et politique Zéro déchet, conseiller municipal de Montpellier. En 2020, la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des déchets ont représenté une dépense de quelque 90 millions d'euros. Avec seulement 20 % des déchets triés à la source, 80 % des déchets sont jetés en vrac dans la poubelle grise. Depuis la fermeture de la décharge de Castries, les ordures ménagères mal ou non triées, produites sur le territoire de la métropole, sont exportées vers des incinérateurs ou des centres d'enfouissement. Ce qui coûte chaque année 12 millions d'euros à la Métropole. Afin de limiter l'impact environnemental, tout en contenant la hausse des coûts de stockage et de traitement des déchets, il faut inverser la tendance.

Le bac orange nourrit les terres agricoles

Amétyst est désormais une usine deux en un. D'un côté, la ligne historique qui reçoit les ordures résiduelles (bac gris), de l'autre la nouvelle ligne de compostage des restes alimentaires. Cette dernière révolutionne le fonctionnement de l'usine : grâce au geste de chaque habitant, ce compostage montera en puissance. Ce compost est déjà utilisé par les espaces verts de la Ville de Montpellier. La volonté farouche de la Métropole est de rendre ce geste de tri des biodéchets possible et pratique pour chacun et chacune. De nouvelles collectes et solutions de tri sont à l'étude.

Une zone pilote Zéro déchet

Sur dix communes de l'ouest métropolitain et le quartier des Grisettes à Montpellier, où seront prochainement installés 15 composteurs de quartier, la Métropole a lancé une zone pilote Zéro déchet. Sur cette zone, d'autres actions pour accompagner au tri et à la réduction des déchets ont été mises en œuvre : Défi famille Zéro déchet, sensibilisation des scolaires, communication engageante...



COMPOSTAGE / COLLECTE SÉLECTIVE

L'or noir des biodéchets

Trier nos biodéchets permettrait d'éliminer 30 % du poids de la poubelle grise et de la faire maigrir de 70 kg par an. La Métropole met donc des composteurs gratuitement à disposition⁽¹⁾ des particuliers, des associations et des résidences. Si, en revanche, vous souhaitez acquérir un composteur en bois, mieux adapté à vos besoins, une subvention à hauteur de 40 euros est proposée. Dans les zones résidentielles de la Métropole qui bénéficient d'une collecte en porte à porte des restes alimentaires (bac orange), seuls 4 kg par habitant et par an sont ramassés. C'est insuffisant quand on sait que près de 70 kg finissent encore dans le bac gris. Ces biodéchets perdus ne peuvent donc pas être transformés par Amétyst en compost équivalent bio, une matière qui bénéficie aux viticulteurs et aux espaces verts publics.

⁽¹⁾ En contactant le n° vert 0800 88 11 77 ou sur montpellier3m.fr



25 000 €

VERSÉS À LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN 2021.

La Métropole offre 2 euros par tonne de verre collectée à cette association caritative. Ayez le réflexe solidaire. 1 400 conteneurs à verre sont déployés sur tout le territoire. Vous en avez sûrement un au coin de la rue...

“ Nous organisons des ateliers de sensibilisations pour les enfants : gaspillage alimentaire, tri, compostage et une visite de Demeter avec un parcours pédagogique ”

Célia Serrano, conseillère de Métropole, déléguée à la sensibilisation, et à la réduction des déchets, conseillère municipale de Montpellier

INFOS

Le saviez-vous ?

- Le petit matériel électrique et électronique sera prochainement collecté dans les rues de Montpellier. 10 points d'apport volontaire seront disponibles aux alentours de l'Écusson. Si les appareils sont en bon état, il est préférable de les donner à une association, une recyclerie ou à des proches.
- Pour tout achat d'un lombricomposteur individuel, la Métropole le cofinance à hauteur de 50 euros.
- Diverses associations caritatives reçoivent des textiles usagés dans leurs locaux. Peut-être près de chez vous ? Pour le savoir : 0800 88 11 77 (numéro gratuit).
- Des visites du centre de tri Demeter sont organisées pour les établissements scolaires et les groupes. Réservation au 0800 88 11 77.

QUOTIDIEN

Chacun trouve sa poubelle

Les différents bacs de tri sont fournis gratuitement par la Métropole. Obtenez ou remplacez votre bac sur montpellier3m.fr/demarches-en-ligne. Pour vous signaler ou pour une dotation supplémentaire, téléphonez au numéro gratuit 0800 88 11 77. Les localisations des conteneurs à verre, textiles, ordures ménagères et emballages et papiers, les plus proches de chez vous sont visibles sur montpellier3m.fr/dechets



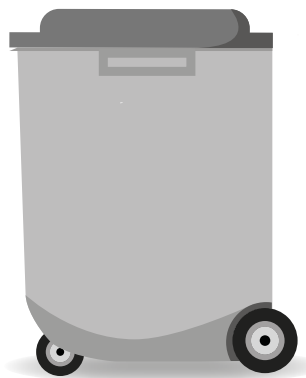
Les poubelles, un gisement à exploiter

Nos déchets représentent une mine de ressources à recycler. L'urgence climatique nous impose une discipline responsable individuelle. Encore faut-il savoir comment faire. Petit guide pratique du tri.

BAC GRIS

→ **OUI** : Vaisselle, verres et assiettes. Petits objets cassés (non électriques). Articles d'hygiène (couches-culottes, lingettes), mouchoirs usagés, masques covid.
→ **NON** : Bouteilles en verre, textiles, déchets médicaux et toxiques (peinture, solvants...), piles et appareils électriques ou électroniques.

Destination : L'unité de méthanisation Amétyst.
Finalité : 30 000 mégawatts d'électricité sont créés et vendus chaque année à EDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 25 000 habitants.



BAC ORANGE ⁽¹⁾

→ **OUI** : Épluchures de légumes et de fruits, restes de repas (déchets carnés, arêtes de poissons, riz, pâtes...), fleurs fanées, sachets d'infusion, marc et filtres à café, essuie-tout.
→ **NON** : Branches d'arbres, tontes de gazon.

Destination : Ligne verte de compostage d'Amétyst.
Finalité : Les biodéchets produisent 1 500 tonnes de compost de qualité, équivalent norme bio.

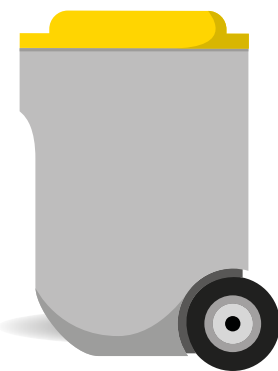
⁽¹⁾ Bientôt de couleur marron, en vue d'une harmonisation nationale.



BAC JAUNE

→ **OUI** : Emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, aérosols...), en plastique (pots de yaourts, barquettes, sacs, films...), en aluminium et acier (capsules, blisters, plaquettes vides de médicaments...). Bouteilles et flacons en plastique. Tous les papiers, enveloppes, journaux, magazines, prospectus. Emballages et briques en carton.
→ **NON** : Objets en plastique (stylos, jouets...), appareils électroménagers (à déposer en déchèterie), assiettes et verres, textiles, restes de repas.

Destination : Centre de tri Demeter. Chaque déchet est orienté vers la filière qui lui est propre.
Finalité : Papiers et cartons sont recyclés. Les métaux participent à la création de nouveaux objets comme les vélos, les pulls polaires, les casseroles et même les boules de pétanque.



CONTENEUR À VERRE

→ **OUI** : Bouteilles en verre, pots en verre, bocaux... de préférence sans leur couvercle et leur bouchon. Inutile de les rincer ou de les laver car lors, de leur fusion à plus de 1 600 °C, les matières organiques sont éliminées.
→ **NON** : Les verres de table, la vaisselle, les miroirs et le vitrage.

Destination : Les fonderies de Vergèze et Béziers.
Finalité : De nouvelles bouteilles en verre. Ce matériau se recycle à 100 % et à l'infini. Son recyclage permet d'économiser des matières premières et de l'énergie.



CONTENEUR À TEXTILES

→ **OUI** : Vêtements, chaussures, sacs... (même en mauvais état).
→ **NON** : Les textiles souillés ne peuvent pas être recyclés : jetez-les dans le bac gris.

Destination : Recueillis dans les 250 conteneurs disposés sur le territoire, les textiles sont recyclés ou donnés aux associations caritatives.
Finalité : Ce réemploi favorise le développement de l'économie sociale et solidaire.



Un doute sur le mode de tri ?

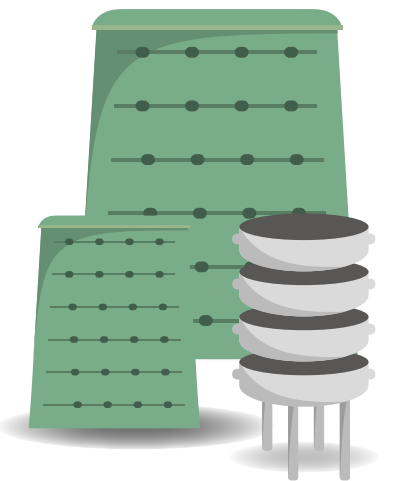
Consultez montpellier3m.fr/dechets

COMPOSTEUR INDIVIDUEL ET COLLECTIF

→ **OUI** : Déchets alimentaires (épluchures fruits et légumes), feuilles mortes.
→ **NON** : viandes⁽¹⁾, poissons⁽¹⁾, sacs et emballages plastiques.

Destination : Jardins privés et collectifs.
Finalité : Compost naturel.

⁽¹⁾ Possible, mais uniquement une fois le processus de compostage maîtrisé.



Pour toute question, appelez le numéro gratuit Allô Déchets et Propreté : **0 800 88 11 77**



Vers une valorisation vertueuse

Le tri est important car les déchets déposés par les habitants dans les différents bacs suivent des filières distinctes et ne sont pas mélangés entre eux. L'unité Amétyst de Montpellier a évolué vers une meilleure gestion des déchets avec la création d'une ligne verte de compostage des biodéchets en 2021. Parallèlement, l'équipement continue de traiter séparément les bacs gris d'ordures ménagères résiduelles. Quant au contenu des bacs jaunes, il est toujours traité à Demeter.

AMÉTYST MET LE CAP SUR LES BIODÉCHETS

Avec l'implication des habitants qui ressortent leur bac à biodéchets, les tonnages collectés vont permettre d'alimenter la ligne des biodéchets de l'unité Amétyst. Et ainsi d'être à la hauteur de la transition écologique et solidaire.

1 800
TONNES DE RESTES ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ TRANSFORMÉES EN COMPOST DE QUALITÉ, ÉQUIVALENT BIO L'AN DERNIER. CE COMPOST « PROPRE » VALORISE LES TERRES AGRICOLES ET VITICOLES DE LA MÉTROPOLE.

6 000
TONNES DE BIODÉCHETS

Si les habitants équipés d'un bac orange le présentent à nouveau à la collecte, c'est un objectif de tri réalisable en 2022.

POURQUOI SORTIR LES BIODÉCHETS DU BAC GRIS ?

Parce que, avec les biodéchets triés, le compost est de qualité. Et parce que des effets positifs sont attendus : économie sur les coûts de traitement et transport, retour à l'agriculture d'un compost de qualité, stockage du carbone dans les sols pour le climat, création d'emplois, propreté de l'espace public.

35 000
TONNES/AN DE BIODÉCHETS

C'est la quantité de biodéchets qui pourrait être sortie du bac gris. Dans ce but, la Métropole étudie le déploiement de solutions permettant de trier les biodéchets partout : composteurs individuels ou collectifs, nouvelles bornes d'apport volontaire, nouvelles zones en porte à porte...



L'unité Amétyst

DU BIODÉCHET AU COMPOST

Après avoir été collectés auprès des habitants et de la restauration collective de la métropole, les biodéchets contenus dans les bacs orange arrivent à Amétyst dans le box de réception. Ils sont traités sélectivement dans une ligne qui leur est entièrement dédiée. Un premier calibrage est opéré. Puis, suit l'étape de maturation, durant un mois et demi, dans le hall de compostage. Il est alors devenu compost ; prêt à retourner nourrir la terre localement.



© H. Rubio



© C. Ruiz



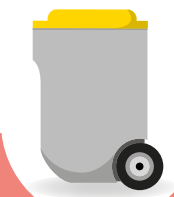
© C. Ruiz

UNE ÉNERGIE LOCALE

Une seconde ligne verte par méthanisation pourra être inaugurée quand la collecte des restes alimentaires collectera plus de 8 000 tonnes. Alors, un méthaniseur spécifique lui sera consacré et produira chaleur et électricité, en plus du compost de qualité bio.

LE COMPOST PARTICIPE AU ZÉRO DÉCHET

Le tri des restes alimentaires est la composante majeure de la stratégie Zéro déchet. C'est un geste qui renforce la quantité et la qualité du tri des autres déchets (verre, emballages...). Surtout, les matières organiques bien triées ne coulent plus et ne sentent plus mauvais. Fini le sac noir dont on suit les coulures à la trace dans l'escalier.



Demeter affine notre tri

Demeter est un outil de pointe. Ce centre de tri des emballages ménagers est situé à Montpellier.



© C. Ruiz



© C. Ruiz

Il traite les différents emballages des bacs jaunes (canettes, papiers, cartons, blisters, briques de lait...) en plusieurs étapes. 30 % d'erreurs de tri, comme des objets en plastique, du verre, des piles, des batteries..., sont encore à déplorer et pénalisent le fonctionnement de l'usine.



© C. Ruiz

Les différents matériaux sont ensuite compactés en balles qui sont envoyées à d'autres unités spécialisées dans la valorisation. Ceci afin de donner une nouvelle vie à nos déchets.